

VILLE DE DOUAI
Service démocratie participative
03.27.93.59.03
democratieparticipative@ville-douai.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Béthune »
Mercredi 11 mai 2022
Chemin de halage 18h – Place Rostand 18h45 –
Maison de proximité Camille Guérin jusque 20h15**

Étaient présents :

- Mme Nora CHERKI, adjointe au Maire, en charge des quartiers « fbg de Béthune » et « fbg d'Esquerchin »
- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des relations avec les associations caritatives et référente des quartiers de « Frais-Marais » et de « Carnot gare/La Clochette »
- M. Hocine MAZY, adjoint au Maire, en charge de la démocratie participative, de la politique de la ville, de l'insertion des jeunes, de la médiation sociale et de la cohésion sociale
- M. Jean-Michel LEROY, adjoint au Maire, en charge des mobilités, de la voirie et de la sécurité publique.

Collège habitants :

- M. Emmanuel BEAUMONT
- M. Jean-François DECOIN
- M. Bernard DEHOET
- M. Éric DELISLE
- M. Pierre FLAHAUT
- Mme Bernadette GWIZDEK
- Mme Odette JUSTIN
- M. Adam STIVALA

Collège associations :

- Mme Bernadette CAPELLE, Directrice du Service démocratie participative
- M. Christophe DOYEN, service jardins et cadre de vie

Étaient excusés :

- M. Paul DEFRANCE
- Mme Martine LOLLI
- Mme Marie-Madeleine JACOB
- M. Yves POISSON
- Mme Christine STAQUET, artistes et podium

Étaient absents :

- Mme Djamila MEKKI, conseillère municipale
- Mme Sandrine BENAÏSSI
- Mme Séverine BODAR
- Mme Anissa BOUCHABOUN

- M. Pierre FIRMIN
- M. Guy MARQUANT
- M. Jean-Michel PINATEL
- Mme Emilie SAINT POL
- M. Claude BARBET, centre social du faubourg de Béthune

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et à chacune et notamment à sa collègue Mme Nora CHERKI qui vient d'être nommée adjointe au Maire et qui va lui succéder pour le suivi du conseil de quartier du faubourg de Béthune.

La réunion du conseil de quartier se déroule en 3 temps, en 3 lieux différents.

I – CHEMIN DE HALAGE - RUE LENAIN

Mme AHANTAT rappelle que cette rencontre, sur site, a été décidée suite aux dernières réunions du conseil de quartier où ce secteur avait été évoqué.

Mme AHANTAT et Mme CHERKI remercient M. LEROY, adjoint au Maire d'avoir répondu à leur invitation pour donner quelques explications sur les travaux envisagés et à poursuivre.

M. LEROY rappelle que cette impasse a été rétrocédée par les VNF à la ville en 2013. En revanche, derrière les barrières, ce sont toujours les voies navigables qui sont propriétaires. Il précise que les barrières ont été remises en janvier dernier. Les travaux de réhabilitation de chaussée ne sont pas prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2022. Néanmoins, l'inscription sera demandée pour les années futures.

M. LEROY précise qu'une réfection dans les normes à 60 cm de profondeur nécessite que VNF fasse auparavant les travaux de consolidation. Le coût, hors réseaux, est estimé à 110.000 €.

Des membres du conseil de quartier attirent l'attention sur la maison abandonnée au bout de l'impasse d'autant que de nombreux déchets y sont entreposés.

Afin de faciliter la vie des riverains, M. LEROY va demander au service voirie :

- L'ajout d'un panneau « voie sans issue sauf riverains »
- Un grattage et un renforcement de la chaussée, principalement face au n° 595
- Une intervention pour les voitures ventouses, voitures épaves, stationnées à l'entrée de l'impasse. Même si elles ne gênent pas la circulation, elles sont une pollution visuelle.

Il n'y aura pas de changement de dénomination de cette impasse.



Avant de rejoindre la seconde étape de la réunion, 3 autres points sont évoqués :

1) Matérialisation de l'intersection rue du Polygone / rue Luther King :

La priorité à droite n'est pas indiquée quand on est rue du Polygone. Cette intersection est dangereuse. Les riverains craignent les accidents à cet endroit. Est-il possible de mettre un panneau signalant l'intersection et la priorité ?



2) Rue Bègue :

Un terrain, propriété de Norvège, est laissé à l'abandon. Qu'est-il prévu de faire ?



3) Rue Ribot :

La boîte électrique dans le virage est ouverte.

II – PLACE ROSTAND

Mme AHANTAT et Mme CHERKI remercient M. Christophe DOYEN du service jardins et cadre de vie de les avoir rejoint pour une présentation du dossier.

M. DOYEN rappelle la première phase du dossier d'aménagement dans le cadre du dispositif FTU (fonds de travaux urbains) : les arbustes ont été retirés, une pelouse a été semée.

La seconde phase de ce projet consiste à mettre des plots afin d'empêcher le stationnement des voitures. Les membres présents du conseil de quartier ainsi que les riverains qui se sont joints à cette rencontre valident cette démarche de plots. Durant cette seconde phase, il est également prévu de planter des bulbes dans la pelouse. Cette phase fera l'objet d'un FTU 2022.

La troisième phase du projet concernera la plantation d'arbres d'autant qu'un arbre sur les 3 restants va devoir être abattu car il est malade. La question des bancs se pose également.

Une discussion s'engage sur la partie macadamisée au bout de la place et qui n'est pas utilisée. Qu'est-il plus opportun d'y faire ?

- Retirer le macadam ?
- Laisser le macadam mais y mettre des pochoirs « marelles », une piste pour apprendre les rudiments du vélo aux enfants,...

Mme AHANTAT et Mme CHERKI ainsi que les membres du quartier remercient M. DOYEN pour les précisions et les conseils apportés.

La réunion du conseil de quartier se poursuit dans la salle de la maison de proximité Camille Guérin.

III – RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 16 FEVRIER 2022

Mme AHANTAT fait un retour sur la réunion du 16 février dernier avec les éléments de réponse qu'elle a obtenus :

1) Rue de Béthune :

Face à la problématique du stationnement en raison des places occupées par le personnel de la maison de santé, les services techniques sollicitent le conseil de quartier pour connaître leurs propositions.

Différentes propositions sont faites :

- Avoir un stationnement 20 minutes
- Avoir une zone « bleue »
- Etablir une convention entre l'école des mines et la maison de santé pour accorder quelques places au personnel de cet établissement.

Par ailleurs, il semble que les places PMR soient occupées en permanences...un contrôle serait judicieux car la plupart des voitures stationnées n'ont pas le macaron...

A noter également que de nombreux automobilistes laissent leur voiture sur le parking du magasin Match pour prendre le bus. Il serait peut-être intéressant de mieux signaler le parking de la fac de droit qui n'est pas toujours utilisé à 100 %.

2) Sécurisation des abords de l'école Jeanne Georg :

Différentes pistes de travail avaient été présentées lors de la dernière réunion. Rien n'est tranché à ce jour.

Pour certains, le fait de faire un parking pour les enseignants (Jeanne Georg, IME Fougères) ne va pas solutionner la problématique du stationnement pour les parents.

De nombreux parents stationnent régulièrement en double file, un passage de la police municipale est-il possible ?

IV – GROUPES DE TRAVAIL

Mme CHERKI souhaite mettre en place les groupes de travail qui avaient été évoqués avec ses prédécesseurs. Deux groupes sont maintenus « propreté-environnement » et « sécurité ». Le groupe « communication » n'est pas maintenu. Mme CHERKI rappelle que les réunions de ces groupes de travail se font en plus des 3 réunions globales du conseil de quartier. Mme CAPELLE ne participe pas aux groupes de travail. La restitution des rencontres se fait lors des réunions globales.

1) Propreté – environnement :

Les membres de ce groupe de travail sont : M. BEAUMONT, Mme BODAR, M. DEHOET, M. FLAHAUT, Mme GWIDZEK, Mme JACOB, Mme JUSTIN, M. STIVALA.

Les premières pistes de travail retenues sont :

- L'implantation des poubelles. Mme CHERKI enverra un doodle aux membres de ce groupe pour la mise en place d'une réunion avec le service jardins et cadre de vie/propreté urbaine.
- La résidence Bourseul : la rétrocession, connaître les propriétaires des arbres (Ville ou Norvège) pour savoir qui interpeller pour l'élagage, voire l'abattage.

2) Sécurité :

Les membres de ce groupe de travail sont : Mme BOUCHABOUN, M. DECOIN, M. DELISLE, M. FIRMIN, M. PINATEL, M. STIVALA.

Face aux problématiques évoquées notamment sur le stationnement et les incivilités des automobilistes, Mme CHERKI va proposer une rencontre entre le groupe et M. LEROY, adjoint à la mobilité, la voirie et à la sécurité publique. Elle demandera également que le responsable de la police municipale puisse être présent. Mme CHERKI enverra un doodle à cet effet.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Place de la Convivialité :

Mme CHERKI signale que la poursuite des aménagements, à l'arrière de la place de la convivialité, dans le prolongement de la rue Jean Moulin, est prévue dans le Plan Pluriannuel d'Investissement 2025.

2) FIGRA 2022 :

Mme CHERKI informe que le festival international du grand reportage d'actualité reviendra à Douai pour la seconde année consécutive. Il se déroulera du 31 mai au 4 juin. Les organisateurs sont à la recherche de chauffeurs bénévoles. Les personnes intéressées peuvent se rapprocher d'elle-même ou du service démocratie participative. Les coordonnées seront transmises à Mme AIT LASRI, adjointe au Maire, en charge de la culture qui suit ce dossier.

3) Contrat de ville 2022 :

Mme CAPELLE fait part des actions retenues dans le cadre du contrat de ville 2022 et qui se dérouleront dans le secteur du faubourg de Béthune :

- « la boxe, une pratique sportive conscientisante », action portée par le club de prévention spécialisée Rencontres & Loisirs/Le GAP :
 - o à destination des jeunes de 11 à 18 ans et des jeunes adultes de 18 à 25 ans ;
 - o visant à promouvoir la pratique de la boxe-santé, accompagner le public vers une autonomie sociale, amorcer un processus de reconquête sociale, psychologique et physique.
- « concerts découvertes », action portée par l'orchestre de Douai :
 - o à destination du tout public
 - o visant à proposer une initiation à la musique classique à de nouveaux publics éloignés de la culture et de la musique classique en particulier ; le concert proposé au faubourg de Béthune sera précédé d'ateliers de sensibilisation pour enfants accompagnés des parents.
- « la culture, une fenêtre sur soi », action portée par le club de prévention spécialisée Rencontres & Loisirs/Le GAP :
 - o A destination des jeunes de 11 à 18 ans, fragilisés, en rupture avec les institutions scolaires et d'insertion professionnelle
 - o Visant à lutter contre le décrochage en utilisant les leviers innovants du site Arkéos avec des stages ; valoriser les compétences sociales des jeunes ; retrouver la confiance en soi et aux autres.
- « les petites histoires des grands des Hauts de France », action portée par le SMAC :
 - o à destination du tout public
 - o visant à utiliser la culture comme support pour travailler le savoir être, le langage, la confiance en soi, l'écoute et l'expression citoyenne ; mise en place d'ateliers avec un illustrateur professionnel ;
- Mini chantiers éducatifs et citoyens, action portée par la ville :
 - o à destination des jeunes de 18 à 30 ans
 - o visant à aider les jeunes à se (ré)insérer grâce à une expérience professionnelle, créer du lien social
- Fonds de travaux urbains 2022, action portée par la ville :
 - o à destination de tout public
 - o visant à réaliser des micro-aménagements sur des espaces publics ; promouvoir la participation, les initiatives et l'expression citoyenne des habitants

4) Conseil local de santé mentale :

Mme CAPELLE informe que le conseil local de santé mentale propose un temps d'échanges et d'informations avec au programme :

- La santé mentale : mais qu'est-ce que c'est ?
- A la découverte de mes ressources : comment aider les personnes qui en ont besoin ?
- Nos ressources locales, la force du réseau : sur qui m'appuyer ?

Cette rencontre d'une durée de 3 heures est prévue le mardi 13 septembre matin. Le lieu reste à définir. Les membres du conseil de quartier qui sont intéressés par cette matinée sont priés de s'inscrire auprès du service démocratie participative.

5) Rue Ribot :

A la question sur la période à laquelle le parterre rue Ribot sera aménagé, Mme CAPELLE répond qu'il le sera, en interne, par le service jardins et cadre de vie. Elle ne connaît pas les dates de réalisation.

6) Recensement des espaces délaissés :

Un membre du conseil de quartier revient sur un point évoqué lors d'une précédente réunion : faire un recensement des différents espaces verts délaissés, qu'ils appartiennent à la ville ou aux bailleurs.

7) Fleuriste rue de Béthune :

Des membres du conseil de quartier s'inquiètent pour la fleuriste rue de Béthune, estimant que le commerce en question n'est pas assez visible.

8) Planning des réunions du conseil de quartier :

Mme CHERKI liste les prochaines réunions du conseil de quartier :

- Mercredi 2 novembre 2022, à 18h30, à la maison de proximité Camille Guérin
- Vendredi 9 décembre 2022, à 19h, à la maison de proximité Camille Guérin : assemblée générale avec renouvellement du tiers sortant.

Mme AHANTAT et Mme CHERKI remercient toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h15.

Visite du Symevad - REPORT:

Mme CAPELLE évoque la visite du SYMEVAD (Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets) à Evin Malmaison, prévue initialement le jeudi 2 juin après-midi.

Cette visite est reportée fin septembre, première quinzaine d'octobre. Une information sera adressée aux membres du conseil de quartier en temps opportun avec les modalités d'inscription.